

La Global Network Initiative pour la liberté d'expression et le respect de la vie privée franchit une étape clé de son développement suite à l'ajout de sept entreprises

28 mars 2017 –AMSTERDAM/BRUXELLES/LONDRES/WASHINGTON DC – L'initiative plurilatérale [Global Network Initiative](#) (GNI) a fait un grand pas en avant pour la protection des droits internationaux de liberté d'expression et de respect de la vie privée en annonçant aujourd'hui avoir plus que doublé le nombre d'entreprises participantes suite à l'ajout de sept leaders mondiaux parmi les opérateurs et fournisseurs de télécommunications.

Cet agrandissement marquant du partenariat signifie que la base de clientèle combinée des sept nouveaux membres de la GNI, soit plus d'1,5 milliard de personnes dans plus de 120 pays en Afrique, Amérique, Europe, Moyen-Orient et Asie Pacifique, sera désormais couverte par les normes et la protection des droits des utilisateurs auxquelles s'engagent toutes les entreprises membres de la GNI.

Millicom, Nokia, Orange, Telefónica, Telenor Group, Telia Company et Vodafone Group rejoignent cinq entreprises Internet internationales membres de la GNI – **Facebook, Google, LinkedIn, Microsoft et Yahoo** – et plus de 35 groupes de défense des droits de l'homme et de la liberté de la presse ainsi que des membres universitaires et investisseurs dans cette collaboration unique afin de renforcer la protection des droits numériques dans le monde. Les sept entreprises étaient jusqu'à présent membres du [Telecommunications Industry Dialogue](#) (ID).

Cette extension du partenariat arrive à un moment clé pour la GNI alors que l'organisation milite auprès des gouvernements nationaux qui sont confrontés à leurs propres responsabilités : protéger le public tout en s'assurant que la confidentialité et les droits en matière d'expression des individus ne sont pas mis en danger.

« Les gouvernements ne peuvent pas résoudre seuls les défis posés par l'extrémisme en ligne, la surveillance, les lois sur les données internationales et les coupures de réseaux sur ordres gouvernementaux », a déclaré Mark Stephens, Commandeur de l'ordre de l'Empire britannique, avocat défenseur des droits de l'homme à l'international et Président indépendant du conseil de la GNI.

« La GNI poursuit la construction de son incomparable plateforme plurilatérale constituée d'entreprises et d'acteurs de la société civile qui se sont tous engagés à travailler à des solutions constructives avec les gouvernements dans le but d'améliorer et de faire respecter les droits relatifs à la liberté d'expression et à la confidentialité dans le monde du numérique », a ajouté M. Stephens.

« Aujourd'hui, alors que débute un nouveau chapitre dans l'histoire de la GNI, nous sommes impatients de mettre en œuvre notre vision : voir les entreprises du secteur Internet, les opérateurs et les fournisseurs de télécommunications travailler ensemble à la même initiative

pour les droits de l'homme », a déclaré Laura Okkonen, Directrice du département Droits de l'Homme chez Nokia Group et Présidente du Telecommunications Industry Dialogue.

« Nous avons hâte de tirer parti du travail déjà accompli avec nos collègues au sein de la GNI, tandis que nous continuons à entretenir un dialogue actif et transparent avec toutes nos parties prenantes », a ajouté Mme Okkonen.

« Le développement de la GNI suite à l'intégration de ces sept entreprises internationales démontre bien que la protection de la liberté d'expression et du respect de la vie privée est un sujet critique pour les entreprises si elles veulent maintenir la confiance des utilisateurs à l'ère du numérique », a déclaré Arvind Ganesan, Directeur mondial des affaires et des droits de l'homme chez Human Rights Watch et membre du conseil de la GNI.

« Alors que de plus en plus de menaces émergent partout dans le monde, de plus en plus d'entreprises acceptent de protéger les droits numériques de leurs utilisateurs et de se confronter aux normes de la GNI », a indiqué M. Ganesan.

À l'image des membres existants, les nouveaux membres s'engagent à respecter les [Principes de la GNI](#) et acceptent de confronter cet engagement à une évaluation tous les deux ans à travers le processus indépendant d'évaluation d'entreprise de la GNI. Basés sur des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, les Principes guident les entreprises des TIC dans leur démarche de respect, de protection et d'amélioration des droits des utilisateurs lorsqu'elles doivent répondre aux demandes de censure, de transmission de données utilisateurs et de restrictions d'accès à des services de communication de la part des gouvernements.

Les nouveaux membres seront représentés au conseil d'administration multi-partie prenante de la GNI, une représentation égale entre les membres entreprise et hors entreprise étant maintenue dans la constitution de ce conseil d'administration. Le conseil est dirigé par un Président indépendant et est formé de représentants des quatre groupes d'électeurs de la GNI : entreprises, universitaires, groupes de défense des droits de l'homme et de la liberté de la presse et investisseurs.

« En s'engageant à respecter les Principes GNI, ces entreprises montrent un bel exemple que d'autres entreprises du secteur des TIC devraient suivre : deux entreprises peuvent être concurrentes sur le plan commercial et collaborer positivement pour améliorer la protection de la liberté d'expression et de la confidentialité pour tous les utilisateurs », a déclaré Vivek Krishnamurthy, membre du conseil de la GNI et Directeur assistant de la Cyberlaw Clinic au Berkman Klein Center for Internet & Society de l'Université de Harvard.

« La GNI est en pleine croissance à une époque où l'espace dédié à la société civile s'amenuise dans de nombreux pays », a déclaré Sara Nordbrand, Directrice de la Durabilité et de l'Engagement des entreprises à l'Église de Suède et membre du conseil de la GNI.

« Appartenir à la GNI permet aux entreprises de collaborer avec des pairs économiques et diverses parties prenantes internationales dans le but d'influencer et d'améliorer les pratiques de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme tout au long de la chaîne de valeur des TIC. Du point de vue des investisseurs, c'est un signe de qualité. » a ajouté Mme Nordbrand.

En termes de réponse aux menaces gouvernementales envers les droits des utilisateurs, les entreprises qui participent à la GNI et à l'ID sont des leaders dans leurs secteurs respectifs. Cela s'est traduit par le développement d'évaluations des risques d'impact sur les droits de l'homme, l'incitation à la transparence de la part des gouvernements concernant leurs demandes de censure, d'accès et de restriction des données utilisateurs auprès des entreprises, et par l'évolution des politiques d'entreprises dans le but de fournir aux utilisateurs les informations et outils nécessaires à la protection de leurs droits.

Cela fait un peu plus d'un an que les sept entreprises de télécommunications ont un [statut d'observateur](#) au sein de la GNI, année pendant laquelle elles ont pu bénéficier d'un enseignement partagé au sujet de l'évaluation des impacts sur les droits de l'homme, de la transparence des demandes gouvernementales en matière de retrait de contenus et d'autres bonnes pratiques de l'industrie. En juillet, la GNI et le ID ont publié une [déclaration de politique commune](#) sur les coupures et perturbations de réseaux sur ordre gouvernemental.

Contact média

Pour tout commentaire, veuillez contacter Kath Cummins kcummins@globalnetworkinitiative.org

À propos de la GNI

Fondée en 2008, [The Global Network Initiative](#) est un groupe plurilatéral international d'entreprises, d'organisations de la société civile (y compris des groupes de défense des droits de l'homme et de la liberté de la presse), d'investisseurs et d'universitaires qui ont créé une approche collaborative de la protection et de l'amélioration de la liberté d'expression et de la confidentialité dans le secteur des TIC. La GNI a développé un cadre de principes et de lignes de conduite pour la mise en œuvre pratique basés sur les normes internationales en matière de droits de l'homme, et sur lesquels chaque entreprise membre est indépendamment évaluée. Notre partenariat milite collectivement auprès des gouvernements afin de protéger et améliorer les droits des utilisateurs en matière de liberté d'expression et de respect de la vie privé.

Pour de plus amples informations sur les membres de la GNI, les Principes GNI et le processus d'évaluation indépendant des entreprises GNI, visitez notre [site web](#).

À propos du Telecommunications Industry Dialogue

Depuis 2013, le [Telecommunications Industry Dialogue](#), un groupe d'opérateurs et de fournisseurs de télécommunications, a collaboré au développement de normes relatives à la liberté d'expression et au respect de la vie privée dans le secteur des télécommunications dans le cadre des Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises possèdent une empreinte mondiale, en fournissant des services et équipements de télécommunications aux consommateurs, entreprises et gouvernements dans près de 120 pays en Afrique, Europe, Amérique et Asie-Pacifique.